

Le Ravenez

Trimestriel gratuit - N° 164 - ÉTÉ 2025



(Bien vivre ensemble,
un engagement collectif)





Éditorial

Le 8 mai dernier, Courcelles-Chaussy s'est rassemblée avec une émotion particulière pour commémorer le 80^e anniversaire de la Victoire. Ce moment de mémoire a réuni plusieurs centaines d'entre vous, dans un esprit de recueillement, de reconnaissance et d'unité.

Je tiens à adresser mes remerciements les plus sincères aux associations présentes pour leur engagement fidèle, aux enseignants et aux élèves pour la qualité et la sensibilité de leur participation, ainsi qu'aux élus pour leur mobilisation. La forte présence de la population témoigne de notre attachement commun à l'histoire et aux valeurs républicaines.

L'été qui s'ouvre est aussi une invitation au partage et à la convivialité. Nous aurons le plaisir de nous retrouver à l'occasion des festivités du 14 juillet pour une soirée avec feu d'artifice et bal populaire à la salle polyvalente. Nos sapeurs-pompiers assureront la restauration, et je les remercie pour leur implication, fidèle reflet de leur engagement quotidien au service de tous.

Alors que l'année scolaire touche à sa fin, je tiens à féliciter les équipes de nos écoles et de notre périscolaire pour le travail remarquable accompli auprès des enfants tout au long de l'année. Je souhaite également de bonnes vacances à tous les élèves, ainsi qu'aux familles.

Cette fin d'année est aussi l'occasion de saluer le départ à la retraite de deux enseignantes, Madame Rocq et Madame Kiehl, dont l'implication au service de l'éducation à Courcelles-Chaussy a marqué des générations d'élèves. Je leur adresse, au nom de la commune, nos remerciements les plus chaleureux et tous nos vœux de bonheur pour cette nouvelle étape.

A noter également un changement important concernant les services postaux : à partir du 1^{er} juillet, un relais poste sera proposé à l'Intermarché, accessible tous les jours de 9h à 19h. Le bureau de poste de Courcelles-Chaussy fermera définitivement le 30 août prochain.

Dans cette édition estivale du Ravenez, vous trouverez un dossier spécial consacré au rappel des règles de bien vivre ensemble. Il est essentiel, dans un territoire comme le nôtre, de préserver le respect mutuel, la tranquillité de chacun et la qualité de notre cadre de vie. Ces valeurs fondent le lien qui nous unit et permettent à notre commune de rester un lieu de vie harmonieux et solidaire.

Je vous souhaite à tous un été paisible, ensoleillé et rempli de beaux moments partagés.

Luc Giamberini
Maire de Courcelles-Chaussy

POINTS ESSENTIELS Des conseils du 25 mars et 8 avril 2025

1- Finances

- ▶ approbation du compte de gestion du budget principal dressé pour l'exercice 2024 par le trésorier municipal.
- ▶ approbation du compte administratif de l'exercice 2024 faisant ressortir le résultat de clôture global de 785 392,27€
- ▶ affectation définitive du résultat de fonctionnement 2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

A) Résultat de l'exercice + 402 474,04
précédé du signe + (excédent +)

B) Intégration de résultats (le cas échéant) + 0
des anciens budgets annexes, précédé du signe + ou - (déficit)

C) Résultat antérieur reporté + 620 351,82
ligne 002 du compte administratif,
précédé du signe + ou - (déficit)

D) Résultat à affecter = A+B+C + 1 022 825,86
(hors restes à réaliser)

E) Solde d'exécution d'investissement
Déficit (besoin de financement) - 237 433,59
Excédent (excédent de financement) 0

F) Solde des restes à réaliser d'investissement
Besoin de financement - 24 229,36
Excédent de financement 0

G) Besoin de financement = E + F 261 662,95

Décision d'affectation
1 - Affectation des réserves R 1068 en investissement 261 662,95
(au minimum couverture de besoin de financement F)
2- Repport en fonctionnement R002 761 162,91
(résultat à affecter ligne D moins Ligne 1 ci dessus)

8 MAI [Une très belle cérémonie du souvenir]

Un public important et de nombreux élus ont assisté à la commémoration du 80^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

Cette cérémonie a été marquée par la présence du « Convoi de la Route de la Liberté », organisé par le Club de l'Est des Véhicules Militaires et l'union nationale des combattants, association de Vigy et environs.

Après la lecture du message de Sébastien Lecornu par le maire Luc Giamberini, suivie du dépôt de gerbes, les enfants de l'école Paul Rousselot ont chanté la Marseillaise sous la direction de Pauline Stefancic. De nombreuses enseignantes et la directrice de l'école maternelle Virginie Erbeling étaient aussi présentes.

Taux d'imposition

Le conseil municipal, après, en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ▶ maintient le taux d'imposition des trois taxes directes locales, portées à l'état de notification pour l'année 2025, comme suit :
 - Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) 21,83 %
 - Taxe foncière (bâti) : 28,46 %
 - Taxe foncière (non bâti) : 54,24 %.

Budget primitif

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ▶ vote le budget par chapitre conformément à l'article L. 2312-2 du code général des collectivités territoriales
- ▶ arrête le montant du budget primitif 2025 en recettes comme suit :
 - Section de fonctionnement : 3 112 666,59 €
 - Section d'investissement : 1 320 392,78 €
- ▶ arrête le montant du budget primitif 2025 en dépenses comme suit :
 - Section de fonctionnement : 3 112 666,59 €
 - Section d'investissement : 1 320 392,78 €
 - Soit un total général de 4 433 059,37 €

2) Subventions - Finances

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ▶ décide d'allouer une subvention de 3 000 €, pour la Fête des plantes au lycée agricole de Courcelles-Chaussy au titre de participation communale pour l'année 2025, à imputer à l'article 65748 du budget 2025.
- ▶ versement d'une subvention de 400 € au club de véhicules militaires de Vigy en vue de leur participation à la cérémonie du 8 mai.
- ▶ versement d'une subvention de 800 € à la section des jeunes sapeurs pompiers «Les Dragons ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ▶ approuve le rapport de la CLECT qui s'est réunie à la Communauté de Communes du Haut Chemin Pays de Pange le 4 mars 2025,
- ▶ approuve l'attribution de compensation en faveur de la commune d'un montant de 150 687,95 €,
- ▶ donne tous pouvoirs à M. le Maire, pour intervenir dans cette affaire, au nom de la commune.

Il est proposé de solliciter une subvention à hauteur de 80 % de 16 128 € HT (pour un montant maximum de dépenses éligibles de 25 000 € HT), soit un montant de 16 128 € au titre du fonds « Mon village, espace de biodiversité », dans le cadre du « Pacte des ruralités » auprès de la région Grand Est.

3) Urbanisme

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser :

- ▶ le maire à signer la convention de transfert par la société LIDL, à la Communauté de Communes du Haut Chemin Pays de Pange et à la commune de Courcelles-Chaussy.

4) Affaires générales

- ▶ approbation de la convention d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage entre MATEC et la commune pour le groupe scolaire.
- ▶ avis favorable sur le plan mobilité simplifié de la CCHCPP.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité,

- ▶ décide d'émettre un avis défavorable sur la demande d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement de la société Methabriac pour la construction et l'exploitation d'une unité de méthanisation sur la commune de Maizeroy.

5) Ressources humaines

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ▶ décide d'adopter la proposition du maire, en créant un poste d'attaché à temps complet et un poste d'attaché principal à temps complet, au 1^{er} juin 2025, et en supprimant un poste d'adjoint technique à temps complet à compter de ce jour.

Cette décision est prise en vue du recrutement d'un nouveau directeur général des services à la suite du départ de Clarisse Martinez.

- ▶ adopte le nouveau tableau, des emplois à compter du 25 mars 2025.



Discours lu par Elodie Danton - J.S.P.



INFORMATION DE VOTRE MAIRIE

A PARTIR DE MI-MAI DE L'ANNÉE 2025 :

CHANGEMENT DE RÉGIME DE PRIORITÉ DE LA RUE DE L'ÉGLISE

La commune fait effectuer un audit des maçonneries des murs encadrants le ruisseau du Ravenez. Il en est ressorti la nécessité de le préserver des forces physiques qui ont un effet néfaste sur sa conservation sur le secteur de l'église.

Aussi, afin de le préserver des manœuvres des stationnements (déjà interdits) qui ont pu être constatés et éloigner la circulation des véhicules le long du mur, la commune a pris le parti de passer cette section de rue sur une seule voie par l'implantation de balises de sécurité (voir plan).

Afin de ne pas contraindre les habitants aux inconvénients d'un sens unique, la commune a préféré instaurer un régime de priorité par feux (à attentes limitées). Pour améliorer la sécurité, les habitants des logements situés entre les deux feux (et qui sortiront d'un stationnement) devront emprunter le sens unique (déjà existant) contournant l'arrière de l'église. Attention, pour rappel, cette section de rue par l'absence de trottoir est une « **zone de rencontre** » dont la vitesse est limitée, par le code de la route, à une vitesse de **20 km/h**. La vitesse abaissée de cette section donne priorité aux piétons puis aux cyclistes dans un second temps. Les véhicules motorisés ne sont donc pas prioritaires.

Nous comptons sur votre compréhension, ces aménagements ont été décidés dans l'intérêt commun. Toutes les informations complémentaires peuvent être obtenues en mairie.



« Régime de priorité rue de l'Église : gestion par feux tricolores »
à partir de la semaine 20 de l'année 2025

Merci de nous aider à préserver votre commune... et n'oublions pas de lever le pied dans les rues de notre ville !

AU  DU CCAS

AIDE À L'ADHÉSION DES JEUNES DE 3 À 18 ANS AUX ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

Forts du succès et compte-tenu de l'augmentation constante de cette aide à destination de nos jeunes Courcellois et Ladonisiens, les membres du CCAS ont voté la reconduction de cette aide financière, pour faciliter l'accès au monde associatif et aider au paiement des adhésions.

Aussi, c'est un montant de **20 €** cette année, qui pourra être déduit de la cotisation, pour tous les jeunes de 3 à 18 ans, et cela, pour toute inscription entre le 1^{er} juin et le 31 octobre, dans une des associations de la commune.

Les modalités pratiques sont disponibles sur le site internet de la commune.



Pour joindre le CCAS :
ccas@courcelleschaussy.com

FOYER RURAL DE LANDONVILLERS Quoi de neuf à Landonvillers ?



SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

[Découverte et bonne humeur]



Le **30 avril**, une **soirée Jeux de Société** a été organisée à la mairie annexe, pour le plus grand plaisir des 30 participants, petits et grands. Cette soirée s'est déroulée dans la bonne humeur et chacun a pu découvrir ou redécouvrir de nouveaux jeux.



CHASSE AUX OEUFS

[La chasse est ouverte]

Le 29 mars, une soixantaine de petits Landonvillais ont participé à la **chasse aux œufs** organisée dans le magnifique parc du Moulin. Le lapin de Pâques était lui aussi présent et a mené sa mission avec brio. Malgré une météo qui s'annonçait capricieuse, enfants et parents sont passés entre les gouttes. Merci à Lysiane et Joël pour leur accueil toujours aussi chaleureux.



CHALLENGE DANIEL BASTIEN

[Un tournoi sous le signe de l'émotion]



Le traditionnel tournoi de foot du 8 mai a été rebaptisé « Challenge Daniel Bastien » pour honorer la mémoire d'un membre du foyer rural qui nous a malheureusement quittés trop tôt. Ce tournoi lui tenait particulièrement à cœur et il y participait avec enthousiasme.

Cette année, le tournoi a fait le plein avec 12 équipes qui se sont affrontées dans la bonne humeur.

Merci à la famille de Daniel pour sa présence, aux bénévoles du foyer rural, à la mairie pour les nouveaux buts et la préparation du terrain, à nos généreux donateurs pour les lots distribués et bravo aux Kurzel pour leur victoire !



SEMAINE SPORTIVE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

[De la bonne humeur]

Lundi 28 avril, mardi 29 avril et vendredi 2 mai, toutes les classes de l'école élémentaire ont pu bénéficier de journées sportives afin de promouvoir la pratique sportive et de découvrir différents sports et clubs de la commune.

Au programme, selon les niveaux : gymnastique, zumba, handball, rugby, pétanque, judo, tennis, parcours inclusif, orientation, marche de 8 km, vélo.

Cette semaine banalisée a été très enrichissante pour tous les élèves. Les enseignantes remercient tout particulièrement la commune, les animateurs du périscolaire ainsi que tous les intervenants des associations courcelloises : B3C, les clubs de judo, tennis, handball, pétanque, Courcelles Rythme et Cours'elles Répare.

Les CE2 ont été invités un après-midi au lycée agricole par les BTS qui leur ont proposé et préparé des activités sportives et intellectuelles sur le thème de la ferme.

Ce fut une semaine formidable !



BALADE ARTISTIQUE

[Echanges et culture]

Le jeudi 15 mai 2025, les élèves des classes de CM1/CM2 de Mme Stéfancic et de CM2 de Mme Fromageond, ont effectué une balade artistique sur la voie verte de Courcelles-Chaussy à Pange à l'invitation du lycée agricole, de la CCHCPP et du collectif Spraylab.

Les enfants, guidés par les lycéens, sont allés à la découverte des créations des élèves et des artistes qui ont été accueillis au sein du lycée agricole en résidence : grandes affiches avec des slogans associés à une œuvre graphique dont la thématique était la liberté d'expression, lectures de poèmes sur le thème « Être jeune aujourd'hui sur un territoire » et activités en ateliers durant la balade (fabrication d'un badge, mix party, tontobag et stickers sérigraphiés) gâtant ainsi chaque élève !

Merci à eux d'avoir partagé avec les élèves de l'élémentaire leur projet, leur vision de la culture en milieu rural et leur enthousiasme !



TENNIS DE TABLE

[Une nouveauté à l'école]

Toutes les classes de l'école élémentaire Paul Rousselot ont bénéficié de 4 séances de tennis de table. Ce nouveau sport, initié par Jérôme du comité départemental de tennis de table a été très apprécié.



PÉRISCOLAIRE

[De beaux projets]

Pour cette fin d'année scolaire, plusieurs projets sont en cours, notamment l'idée du « prix littéraire ». Ce programme est réalisé par deux groupes d'enfants : les enfants de moins de 6 ans et les enfants de plus de 6 ans. Il consiste en plusieurs petits ateliers autour de livres pour promouvoir la lecture.



Ici Victoire, Eléana, Neïla, Célestine et Emma qui travaillent sur un atelier autour du livre « L'amour en poche » dans le cadre du projet

Notre équipe prépare également chez les petits et grands la création des « Jardins portatifs ». Ce projet a pour but de réaliser des jardins qui puissent être transportés. Ces jardins sont créés et illustrent deux contes ou histoires choisis par les enfants. L'idée est qu'ils voyagent dans une école à proximité pour que les enfants scolarisés puissent s'en occuper avant de revenir au péri-scolaire.



Sur l'image, on peut voir les deux jardins représentant respectivement « Jack et le haricot magique » d'un côté et « Le roi Lion » de l'autre.

Pour le reste, comme à notre habitude, les projets inhérents au péri-scolaire se poursuivent. Les lundis ils peuvent s'exercer à la couture, au dessin et à réaliser des constructions. La chorale organise des répétitions chaque semaine, le mardi, mais ils peuvent tout aussi bien réaliser des jeux sportifs. Les jeudis sont pour eux l'occasion de participer à des ateliers scientifiques et jouer au foot. Ils ont aussi l'occasion de réaliser des courses d'orientation, du yoga et divers jeux le vendredi.

CHANT DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

[Bravo à tous les enfants !]

Vendredi 23 mai, tous les élèves de l'école élémentaire ont présenté, à l'église et devant leurs parents des chants, essentiellement en allemand appris dans le cadre du projet en langues vivantes et en coopération avec Léo Kanny, intervenant en musique.

Pour finir et pour souhaiter une bonne fête aux mamans, ils ont interprété « l'enfant et l'oiseau » de Marie Myriam.

Ce spectacle chanté a été très apprécié.

Merci à la commune pour le financement, à Léo Kanny pour la qualité de ses interventions, au conseil de fabrique pour l'accès à l'église et aux enseignantes pour leur investissement.





dossier

Bien vivre ensemble,

À l'approche de la belle saison et dans un esprit de respect mutuel, la commune souhaite rappeler quelques règles essentielles de bon voisinage. Le « **bien vivre ensemble** » repose sur l'attention portée à autrui, la propreté des espaces publics et le respect du cadre de vie de chacun. Pour garantir cette harmonie, la réglementation nationale encadre déjà de nombreux comportements du quotidien (bruit, déchets, animaux, etc.). Ces dispositions sont complétées localement par des arrêtés municipaux, adaptés aux spécificités du territoire, afin d'assurer la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques. Le non-respect d'un arrêté municipal est passible d'une contravention de 2^e classe (150 € article R610-5 du code pénal).

BRUITS GÊNANTS SUR LA VOIE PUBLIQUE

La tranquillité publique impose le respect de certaines règles en matière de bruit.

L'article R.1336-5 du code de la santé publique interdit les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur répétition (bricolage, cris, moteurs, radios, etc.). L'article R.623-2 du code pénal sanctionne quant à lui les tapages injurieux ou nocturnes par une amende de 3^e classe (450 €).

En complément, l'arrêté municipal n°31/1997 du 17 juin 1997 interdit, de jour comme de nuit, sur la voie publique et dans les lieux accessibles au public, les bruits suivants :

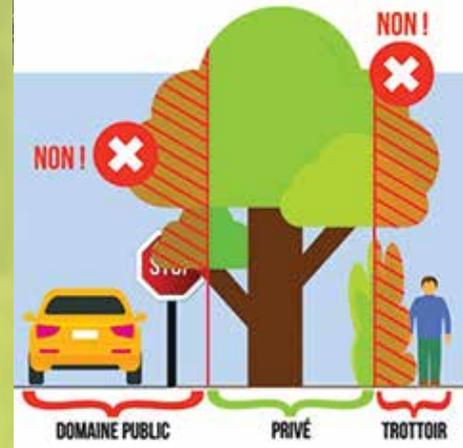
- réparations ou réglages de moteurs, sauf remise en service rapide d'un véhicule en panne
- appareils de diffusion sonore (téléviseurs, radios, sonos, autoradios, porte-voix...)
- utilisation de pétards ou pièces d'artifice
- cris, chants ou messages sonores de toute nature
- circulation de véhicules à moteur (voitures, motos, scooters...) dont l'échappement est non conforme à la réglementation.

Restrictions d'accès

Pour préserver la tranquillité des riverains, l'accès au lavoir de la rue du Maréchal Leclerc et à ses abords est **interdit tous les jours de 20h à 8h** (arrêté municipal n°75/2017 du 21 juin 2017).

Interdiction de circulation

La circulation des motocycles est interdite sur la passerelle surplombant le ruisseau « Le Ravenez » (reliant le Clos du Pré à la rue du Ravenez) ainsi que dans le parc municipal.





TRAVAUX DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE

L'usage d'outils ou d'appareils bruyants (tondeuses, perceuses, tronçonneuses, taille-haies, etc.) par les particuliers est strictement encadré par l'arrêté municipal n°31/1997 du 17 juin 1997. Ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h
- dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Le respect de ces plages horaires permet de préserver la tranquillité du voisinage et la qualité de vie de chacun.

FEUX

Le brûlage à l'air libre des déchets verts (tontes, tailles, feuilles mortes...) est interdit par la circulaire du 18 novembre 2011 du ministère de l'Écologie, en application de l'article L.541-21-1 du code de l'environnement. Ces déchets doivent être valorisés par des moyens appropriés, comme le compostage individuel ou le dépôt en déchetterie. En plus des nuisances pour le voisinage (fumées, odeurs), le brûlage est source de pollution atmosphérique et peut constituer un risque d'incendie. Son non-respect expose à une amende pouvant aller jusqu'à 750 € (contravention de 4^e classe).

ANIMAUX

Pour le bien-être de tous, quelques règles doivent être respectées. Les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique et sur la voie verte. Leurs déjections doivent être immédiatement ramassées, sous peine d'une amende de 4^e classe (article R.634-2 du code pénal) pouvant aller jusqu'à 750 €.

La divagation des animaux domestiques est interdite (article L.211-22 du code rural et de la pêche maritime) : les chiens doivent rester sous la surveillance effective de leur maître.

Enfin, laisser un animal causer des troubles (salissures, nuisances) peut également être sanctionné (article R.622-2 du code pénal). Cet article indique plus précisément : « le fait, par le gardien d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, de laisser divaguer cet animal est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^e classe » (150 € au plus).

ORDURES MÉNAGÈRES

Conformément à l'arrêté municipal n°123/2010 du 21 octobre 2010, les modalités de présentation des ordures ménagères doivent être strictement respectées. Les sacs ou bacs doivent être sortis au plus tôt la veille au soir du jour de collecte, puis rentrés dès que possible après le passage du service, le jour même. En dehors de ces créneaux, aucun déchet ne doit être entreposé sur le domaine public. Le respect de ces consignes participe à la propreté et à la tranquillité de tous. Article R632-1 du code

pénal, contravention de 2^e classe, le montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 150 €.

DÉCHETS SAUVAGES

Il est interdit de jeter ou d'abandonner des déchets sur la voie publique ou sur un terrain privé sans autorisation (article R.634-2 du code pénal). Ces actes sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 € (article R635-8 du code pénal) si ces déchets ont été transportés avec l'aide d'un véhicule. Le maire peut faire constater l'infraction et engager une procédure de nettoyage aux frais du responsable.

STATIONNEMENT

Le stationnement sur le trottoir, même partiel ou sans gêne apparente, est interdit par l'article R.417-11 du code de la route. Est considéré comme gênant la circulation publique tout véhicule motorisé stationné en dehors des emplacements matérialisés, y compris lorsque le trottoir semble laisser un passage suffisant pour les piétons, les poussettes ou les personnes à mobilité réduite.

Il n'existe aucune dérogation sur la commune autorisant le stationnement à cheval sur le trottoir et la chaussée. Tout contrevenant s'expose à une amende de 135 €, et son véhicule peut faire l'objet d'un enlèvement.

Nous appelons donc chacun à faire preuve de civisme en stationnant son véhicule sur son terrain ou dans les zones de stationnement identifiées dans la commune. Des campagnes de contrôle et de verbalisation pourront être menées pour garantir la sécurité et l'accessibilité de l'espace public à tous.

ÉLAGAGE, DÉSHÉRBAGE ET VÉGÉTATION EMPIÉTANT SUR LE DOMAINE PUBLIC

Les propriétaires ou occupants sont tenus d'entretenir les abords de leur propriété afin de garantir la sécurité, la visibilité et la libre circulation sur l'espace public. La végétation (branches, haies, ronces, etc.) ne doit en aucun cas empiéter sur le trottoir ou la chaussée.

Conformément aux articles L.2212-2 et L.2542-2 du code général des collectivités territoriales, L.114-2 et R.116-2 du code de la voirie routière, et D.161-24 du code rural, l'élagage et la taille des plantations en bord de voie sont à la charge des riverains.

Il vous appartient également de désherber régulièrement le trottoir devant votre habitation, sans recourir à des produits phytosanitaires, conformément à la réglementation environnementale.



POUR CONCLURE

Le respect de ces règles de voisinage et d'entretien de l'espace public est essentiel pour préserver la qualité de vie et la sécurité de tous. Chacun d'entre nous, en tant que citoyen, joue un rôle important dans le maintien de la propreté, de l'ordre et de la tranquillité de notre commune. En adoptant des comportements responsables et respectueux des autres, nous contribuons à créer un cadre de vie agréable et harmonieux pour tous les habitants. Nous comptons sur votre civisme et votre collaboration pour faire de notre commune un lieu de vie agréable et serein.



Vie associative

Budokai



[Succès de la Coupe de Moselle de Judo à Courcelles-Chaussy : une belle vitrine pour le Budokai]

Le 15 mars dernier, la salle polyvalente de Courcelles-Chaussy a vibré au rythme des combats lors de la Coupe de Moselle de judo, un événement majeur du calendrier sportif départemental. Organisée par le **Budokai Courcelles-Chaussy**, cette compétition a rassemblé plusieurs centaines de judokas venus des quatre coins de la Moselle.

Grâce à l'investissement sans faille des bénévoles du club, de l'aide précieuse de la commune, aux installations adaptées et à une organisation sans accroc, la journée s'est déroulée dans une ambiance à la fois conviviale et compétitive. Le public, venu en nombre, a pu apprécier la qualité des combats et l'engagement des participants.

Pour le **Budokai**, cette Coupe de Moselle représente bien plus qu'un simple événement sportif : elle incarne le dynamisme du club, son implication dans la vie locale et sa volonté de transmettre les valeurs du judo.

Les représentants du club n'ont d'ailleurs pas démerité sur les tatamis, montant à plusieurs reprises sur le podium, pour la plus grande fierté de la commune.

Ewan Sturges : médaille d'or (junior)
Clémence Cochet : médaille d'or (cadette) qualifiée pour le Championnat de France 2^e division à Paris.

Un grand bravo à tous les compétiteurs, aux clubs participants, aux arbitres, aux partenaires, aux agents communaux et bien sûr à toute l'équipe du Budokai pour cette organisation exemplaire.



CONTACT
Cindy Sturges - présidente
07 85 84 44 47
✉ sturgesbudokai@gmail.com

Kick-Boxing

[Une saison intense]

Des entraînements intensifs à la participation aux championnats Grand-Est à Terville et de France à Paris, chaque licencié a donné le meilleur de lui-même pour repousser ses limites et progresser.

Cette année encore, le club a brillé dans différentes compétitions, récoltant deux titres de Champions Grand-Est. Merci à nos coachs, **Océane Simon**, **David Dodermann** et **David Diemert**, ainsi qu'à **Anthony Calbro**, qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour accompagner chaque combattant dans sa progression, instaurant un esprit de cohésion et de dépassement de soi.

Mais au-delà des résultats, ce qui fait la force du club, c'est cette ambiance fraternelle où chacun trouve sa place.

Les nouveaux venus ont été accueillis avec bienveillance, tandis que les boxeurs de longue date ont partagé leur expérience et leurs conseils.

Alors que l'été approche, certains vont profiter de cette pause pour peaufiner leur technique, d'autres pour récupérer avant la reprise. Une chose est sûre : cette saison a été marquée par l'engagement et la passion de tous.

Rendez-vous à la rentrée pour une nouvelle année pleine de défis et de victoires !

CONTACT
Océane Simon présidente et coach du KBCR
06 15 97 13 54



Aurélien Methia, Jérôme Lecat, Gérard Fisne, Gilles Lherbier et Nathalie Lecat.

Courir à Courcelles-Chaussy

[Une belle saison]

Encore une saison qui se termine pour nos coureurs de Courcelles-Chaussy qui ont montré combativité, sportivité et détermination. De beaux résultats à la hauteur de leur implication.

Résultats

- ▶ Nombre total de courses **38**
- ▶ Nombre total cumulé de kms réalisés **1 976**
- ▶ Nombre total de dossards **144**
- ▶ Nombre de podiums **37**
- ▶ Nombre de D+ cumulés en mètre **54 212**



Angélique Guinia Munch



Gilles Lherbier

CONTACT
Rodolphe Munch
09 71 33 56 60

Evelyne Lambert

Courcelles-Chaussy Handball



[La saison se termine]

Le Courcelles-Chaussy Handball termine sa saison. Les derniers matchs de championnat se sont joués le week-end du 24, 25 mai.

Félicitations à toutes nos équipes pour leur implication et leurs résultats. Notre entente avec le club de Porcellette pour **nos -18** a porté ses fruits. Les équipes engagées en championnat excellence régional et en championnat départemental terminent 1^{ères} de leurs poules.

Nos **2 équipes féminines** ont vécu leur 1^{ère} saison avec beaucoup de courage et de combativité.

Nos **seniors masculins** avec un effectif réduit et l'aide de quelques loisirs et -18 terminent à une très belle 4^e place dans un championnat de 1^{ère} division départemental très relevé.



CONTACT

Philippe Molter - *Secrétaire*
courcelles.chaussy.handball@gmail.com
courcelles_chaussy_handball
www.facebook.com/cch57

Nos **-15, -13 et -11** continuent leur apprentissage avec beaucoup d'envie et de tout aussi bons résultats.

Un grand merci à nos coachs sans qui ceci ne serait pas possible.

Nous recherchons toujours de nouvelles recrues pour toutes nos équipes. N'hésitez pas à nous rejoindre !

C'est aussi dans le but de continuer le développement du club que nous venons de rejoindre **l'entente en -18 avec les clubs de Metz Handball, Amnéville et Hagondange**. Cela permettra à nos joueurs de continuer leur apprentissage dans tous les niveaux de jeu, y compris en championnat de France si l'entente Metz/Amnéville/Hagondange de cette saison se qualifie.

Le **Courcelles-Chaussy Handball**, veut rester un club convivial. Notre but premier est de partager notre amour du handball mais aussi d'inculquer à nos jeunes licenciés le partage, l'entraide, la solidarité et toutes les valeurs qui se transmettent par le sport.

Si vous souhaitez rejoindre nos équipes en tant que joueur ou accompagnant et pourquoi pas donner un coup de main à nos bénévoles, contactez-nous. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux talents et ne refusons jamais un peu d'aide, alors n'hésitez pas.

Merci à nos sponsors et partenaires qui nous aident à financer le meilleur équipement possible pour nos licenciés. Nous recherchons toujours de nouveaux partenariats afin de concrétiser nos projets dans les meilleures conditions logistiques.

Gym Tonic



[Belle retraite à Martine]

Bonjour à toutes et tous,

Le 9 mai dernier nous nous sommes retrouvés autour de notre repas annuel. Cette année nous avons choisi le Teterchenais, nous avons été très bien accueillis et le repas fut délicieux. **Cette soirée a été l'occasion de remercier Martine d'avoir animé les séances de gym pour tous, les jeudis depuis 1996.** Les années passent si vite.... Nous lui souhaitons une très belle retraite. Martine nous laissera un joli souvenir de par son sourire et son enthousiasme.

Les sympathiques pique-niques clôturant l'année auront lieu les lundi 30/06, mardi 01/07 et jeudi 03/07.

Nouveautés de la rentrée

- une heure de cours en plus le lundi animé par Magali.
- chaque cours sera limité à 32/35 personnes maximum, le choix de l'horaire sera le vôtre toute l'année.
- Les flyers seront distribués à partir du 15 août vous y retrouverez toutes les informations.
- Nous accueillons Elisa, elle sera notre animatrice du jeudi matin. Sa jeunesse, ses qualités professionnelles donneront un nouvel élan.
- 1^{er} septembre : pré-inscriptions de 18h à 19h30 au dojo.
- Début des cours, le lundi 8 septembre 2025.

Le comité de Courcelles Gym Tonic vous souhaite de très bonnes vacances, on se retrouve toutes et tous à la rentrée.

Sportivement votre.



CONTACT

Sonia Renaux • 06 09 39 17 96
courcellesgymtonic@gmail.com

Vie associative

« Une Rose ... Un Espoir » [Un magnifique résultat]



Comme chaque année vous avez pu entendre et rencontrer les motards de l'association « Une Rose ... Un Espoir » du secteur de Courcelles-Chaussy lors du **dernier week-end du mois d'avril**.

Grâce à l'engagement et à la générosité de nombreux donateurs, mécènes, ainsi que des habitants et des motards, l'association a pu collecter la somme impressionnante de **40 920,27 €** !

La totalité des dons récoltés sera remise à La Ligue contre le cancer - Comité de Moselle.

Cette contribution permettra de soutenir des projets essentiels et d'apporter de l'espoir à ceux qui en ont besoin.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à rendre cela possible.

CONTACT

Audrey Maurice : 06 83 07 21 03

4, rue du Maréchal Leclerc - 57530 Courcelles-Chaussy

✉ secretariatunerose.cc@gmail.com

🌐 <https://www.facebook.com/profile.php?id=100080071601826>

Pétanque

[Pétanque à l'école]

CONTACT

● 07 83 00 03 38 ●

Dans le cadre de la semaine du sport à l'école, **le lundi 28 avril**, les élèves de CE2 et du CP de l'école élémentaire Paul Rousselot ont été sensibilisés à la pratique de la pétanque.



Club RS 57

[La course de côte d'Abreschviller-Saint Quirin]

Les **26 et 27 avril 2025**, notre club était présent à la course de côte d'Abreschviller-Saint Quirin afin d'assurer toutes les escortes des véhicules de compétition VHC, trophée des Nations, concurrents étrangers et CFM pour cette troisième manche du championnat de France de la Montagne 2025.

Notre mission était d'encadrer en sécurité tous les véhicules engagés pour cette compétition sur le trajet parc fermé, ligne de départ (+/- 5 kms). Ce fut l'occasion de mieux connaître et comprendre une partie de l'organisation sans faille que l'équipe organisatrice de ce superbe évènement avait mis en place.

Le beau temps et le public étaient au rendez-vous et ce fut également l'occasion de très beaux échanges avec des responsables de l'organisation, Michel, Paul Alexandre, Olivier, les commissaires de courses mais aussi les pilotes et mécaniciens des différentes écuries.

Je n'oublie pas le public nombreux et des amis venus nous retrouver durant ce week-end. Beaucoup de partage et d'échanges d'informations pour gérer de façon optimale ce très beau rendez-vous du sport automobile français.

Nous tenons à remercier la direction de course et toute l'équipe organisatrice pour nous avoir immédiatement fait confiance et intégré à ce superbe week-end de sport automobile qui fut une première pour notre club.

Merci à tous les membres de notre association présents pour encadrer cet évènement dans le cadre de ces escortes, Thierry, Jérémy, Emeline, Patrick, Claire, Laurent S., Christophe C., Stéphane, Francis, Patricia, Christophe D., Anthony, Laurent K., Julien ainsi que Florian, Céline, Rudy et Nelly pour leur présence à nos côtés.

Amitiés sportives.



CONTACTS

Patrick Reichrath - président ● **Francis Reichrath vice-président**

03 87 64 14 27 - 06 61 73 08 94 ● ✉ club.rs.57@orange.fr

www.club-rs-57.fr ● www.facebook.com/Clubrs57

Courcelles Seniors

[Bilan du nouveau comité et rétrospective des activités]



Depuis son élection, le nouveau comité a mis tout en œuvre pour offrir des moments conviviaux et variés à nos adhérents.

Les mardis : traditionnel goûter qui connaît un franc succès avec une moyenne de 42 participants à chaque rencontre. Gâteaux offerts, boissons chaudes et service attentionné sont autant d'éléments appréciés par tous.

Les mercredis : marche adaptée encadrée par un animateur dévoué que nous remercions chaleureusement, elle rassemble en moyenne 20 marcheurs chaque semaine, heureux de profiter d'un moment de détente et de convivialité en plein air.

Les jeudis : gym douce : 15 personnes participent à une séance animée par notre intervenant Thiebaut. Dans une ambiance conviviale et dynamique, les participants ont pu profiter d'exercices adaptés à tous les niveaux, favorisant bien-être et mobilité.

Temps forts

Sortie au marché de Noël au Luxembourg, très appréciée.

Repas de Noël : 53 personnes se sont réunies autour de tables décorées avec soin, dans une ambiance chaleureuse.

Janvier : la galette des rois a réuni futurs rois et reines.

Le loto a fait salle comble avec pas moins de 160 joueurs venus tenter leur chance.

Mars : le repas couscous a régalé les papilles de nombreux convives.

Mai : sortie au cabaret à la Gabiotte un moment festif malgré une participation modeste que nous regrettons.

Enfin un **repas de clôture** au parc municipal a permis de clore l'année dans une ambiance détendue et joyeuse.



Et pour 2025/2026 ?

Le comité prépare déjà de nouveaux projets pour la saison prochaine : sorties culturelles, animations festives, repas à thème, sans oublier les rendez-vous hebdomadaires qui restent au cœur de nos activités. Nous comptons sur votre participation et enthousiasme pour faire vivre ces moments de partage.

Reprise des activités le 2 septembre

CONTACTS

Jean-Claude Chenevé, président 06 23 50 68 26

✉ jean-claude.cheneve@wanadoo.fr

Jean-Paul Hild, responsable marche 03 87 64 04 37

✉ jpf.hild@gmail.com

Courcelles Rythme

[Retour sur un spectacle de danse hors du temps !]



Le week-end des **10 et 11 mai**, notre association de danse Courcelles Rythme a une nouvelle fois enchanté le public avec son spectacle annuel, dont le thème cette année était « *Voyage dans le temps* ».

À travers une véritable fresque chorégraphique, les 240 élèves ont embarqué les spectateurs pour un voyage à travers les époques. Du classique à la danse orientale, en passant par le moderne, le jazz, la zumba et le hip hop, toutes les générations et tous les styles se sont croisés sur scène pour faire vibrer petits et grands.

Le public était au rendez-vous : la salle affichait complet le dimanche et il ne restait que quelques dizaines de places pour la représentation du samedi. Une belle récompense pour les danseurs, professeurs et bénévoles qui, des coulisses à la scène, ont œuvré avec passion pour faire de cet événement un moment suspendu dans le temps.

Bravo à tous pour cette magnifique réussite, et à l'année prochaine pour de nouvelles émotions en mouvement !



Danse classique
à partir de 5 ans (2020)

Danse moderne
à partir de 8 ans (2017)

Hip-Hop
à partir de 10 ans (2015)

Zumba kids
à partir de 6 ans (2019)

Oriental, zumba et Yoga adultes

CONTACT

✉ courcellesrythme@gmail.com

Vie associative

SYNDICAT DES INITIATIVES

[Le syndicat n'est pas resté inactif ces derniers mois, loin de là]



Le 2^e trimestre de cette année 2025 s'est ouvert sur **l'assemblée générale du syndicat le 29 mars** : outre les 70 adhérents présents ce jour-là, nous avons accueilli nos partenaires (commerçants et entrepreneurs de notre bourg) mais aussi nos élus toujours à nos côtés dans nos projets. Ce fut l'occasion de partager un apéritif déjeunatoire dans la bonne humeur.



► Le **4 avril**, nous avons accueilli le **Chœur d'Hommes de Homberg-Haut**, ensemble choral de prestige, composé d'une quarantaine de chanteurs, du ténor au baryton jusqu'aux basses. Ce fut une soirée magique dans le beau cadre de l'église Saint-Rémi. Nous avons fait le nécessaire en communication avec des affiches, des flyers, deux articles dans le RL, les réseaux sociaux... A notre grande déconvenue mais surtout à celles des chanteurs qui remplissent régulièrement églises et salles à chacun de leurs concerts, seules 81 personnes se sont déplacées pour l'occasion. Qu'en déduire ?

► Le **13 avril, Cour'Selles Répare**, l'atelier vélo solidaire et participatif du syndicat a organisé une journée portes ouvertes sur la place Kiffer que la municipalité avait privatisé à cet effet. Ce fut un franc succès. Il s'agissait à la fois de faire découvrir l'atelier vélo à ceux qui ne le connaissaient pas encore mais aussi de faire une vente exceptionnelle des nombreux vélos remis en état par nos mécaniciens avertis. Grands et petits ont trouvé leur bonheur puisque 28 vélos ont trouvé preneurs pour une somme modique. Début mai, nos mécaniciens vélos sont intervenus à deux reprises à l'école Rousselot afin de sensibiliser les enfants au bon entretien et à la bonne conduite de leurs engins, ceci dans le cadre de la Semaine du Sport à l'école.



► **8 juin : traditionnel vide-grenier** du Ravenez sur plus de 1,5km d'étalages le long des rues du centre ville et plus de 100 exposants de tous âges avec manèges, pêche aux canards, bonbons et glaces. Plusieurs de nos partenaires en profitent pour présenter leur travail. C'est toujours une journée attendue et pleine de bonne humeur, malgré un temps mitigé cette année.



NOS PROJETS

Pendant l'été, certaines de nos activités seront en sommeil mais d'autres profiteront de la belle saison :

► La section randonnée poursuit ses sorties du lundi matin. Vous pouvez consulter le calendrier des randonnées sur notre site internet. D'autre part, un séjour rando est prévu du 23 au 30 août prochains en Auvergne. Les dates et lieux des différentes randonnées sont sur notre site internet.

► L'atelier histoire continue ses recherches sur le patrimoine de Courcelles et de Landonvillers. Nous avons rencontré des passionnés qui nous ont apporté des pistes et des documents intéressants. Pour découvrir quelques événements propres à nos communes, vous pouvez consulter notre site internet à la page :

<https://www.courcelleschaussy-tourisme.fr/nosactivites/histoireetpatrimoine>

► Le 29 septembre, Guy Pluinage nous proposera une conférence intitulée « Le Lithium pour les Nuls ».

► En octobre, nous visiterons le **cimetière de l'Est**, le plus grand cimetière de Metz, aménagé dès 1834. C'est un peu ce que le Père Lachaise est à Paris. Ses monuments funéraires parlent de la vie des défunts à travers leurs épitaphes et leurs décors sculptés. Tout un pan de l'histoire de Metz y est illustré à travers les grands hommes qui ont fait l'histoire de la ville. Date encore à définir

Le Syndicat des Initiatives est uniquement composé de bénévoles. **Venez nous rejoindre. Ambiance conviviale garantie !**

CONTACT

Ouverture les mardis et jeudis de 9h à 12h • **+33(0)3 87 64 13 43**

3 place du Dr Kiffer - 57530 Courcelles-Chaussy

✉ contact@courcelleschaussy-tourisme.fr

www.courcelleschaussy-tourisme.fr

facebook.com/courcelleschaussytourisme

Prochain n°165

Pensez à nous envoyer
vos articles pour
le 22 août

leravenez_associations@orange.fr

En bref

24 ET 25 MAI • FÊTE DES PLANTES

Malgré un temps maussade, la Fête des Plantes organisée conjointement par le Campus d'enseignement agricole, la commune de Courcelles-Chaussy et la Communauté de Communes Haut Chemin Pays de Pange les 24 et 25 juin a connu un franc succès.

Les passionnés de plantes se sont déplacés nombreux pour découvrir plantes et décorations proposées par 70 exposants.



QUELQUES INFOS UTILES

Mairie de Courcelles-Chaussy

Place du Temple

Tel. : **03 87 64 00 32**

Horaires d'ouverture

lundi : 8h à 11h30 et de 13h30 à 18h

Mardi : 8h à 11h30 et de 13h30 à 17h

Mercredi : 8h à 11h30 et de 13h30 à 17h

Jeudi : 8h à 11h30 et de 13h30 à 17h

Vendredi : 8h à 11h30

Mairie annexe de Landonvillers

Place du Temple

Tel. : **03 87 64 26 34**

Ouverture : lundi de 17h à 18h

Bibliothèque municipale

Tel. : 03 54 44 08 99

Ouverture : mercredi et samedi de 9h30 à 12h30 - 14h à 18h30

Salle polyvalente

Tel. : 03 54 44 09 02

Déchetterie

Ouverture : lundi et vendredi de 13h30 à 18h30,
mercredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30

La Poste changement à venir à partir du 1^{er} septembre

Ouverture : mardi, jeudi, vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h30,
Mercredi, samedi : 9h à 12h

Site Internet : www.courcelleschaussy.com

Mail : mairie@courcelleschaussy.com

Le Ravenez n° 164 - Été 2025

Directeur de publication : Luc Giamberini, maire.

Equipe de rédaction : P. Fagnoni, P. Rasquin, A. Reiser, M. Wujek,

S. Rongvaux, A. Lippolis, C. Picard, C. Schang, C. Barthel.

Conception graphique : Lez Arts boutique 06 21 41 37 59.

Impression : Imprimerie l'Huillier. Dépôt légal juin 2025.

Imprimé sur papier respectueux de l'environnement

Les partenaires du Ravenez

Si vous souhaitez être annonceur, contactez la mairie : mairie@courcelleschaussy.com

Artisan Boulanger-Pâtissier-Glacier
Cuisson toute la journée.
Viennoiseries maison pur
beurre, Pâtisseries et
Glaces maison.

4 fois lauréat du concours de la meilleure
galette aux amandes de Moselle

www.facebook.com/boulangerie.gaston
14 rue de la boudière - Courcelles-Chaussy
Tél. : 03.87.63.17.52 Fermeture le jeudi!

**Pompes-Funèbres et
Marbrerie Boulageoise**
12, rue Alexis Weber
57220 Boulay-Moselle
pompesfuneres.boulay-moselle.fr

Tél. 03 87 79 13 60
Fax. 03 87 57 52 85

Quentin DUHAUT
OD ESPACES VERTS

Entretien des espaces verts,
tailles des arbres fruitiers et
maintenance des différentes machines

15, allée du Muguet - 57530 COURCELLES-CHAUSSY
07 70 15 95 05
qdspacesverts@gmail.com

STAR
FAÇADES

Z.A. de la Planchette
10 rue Richard Wagner
57645 - Montoy-Farville

star-facades@hotmail.com
Tél : 06 18 71 31 66 - 06 73 04 92 23

CER
C'EST RÉUSSIR

AUTO-ECOLE
GENNIGES

50, avenue Charles de Gaulle
57530 Courcelles-Chaussy
06 61 19 56 29 - 03 87 64 06 31

Formations B traditionnelle et anticipée (dès 15 ans)
Agrément n° E 02 057 0850 0

Centre de récupération de points du permis de conduire en Moselle
(Metz, Talange, Amnéville, Sarrebourg)
Agrément n° R 13 057 0001 0

www.cer-genniges.com
Etablissement juridiquement et financièrement indépendant, adhérent à l'Association des CER (loi 1901)

POMPES FUNEBRES - MARBRERIE
ACQUAVIVA
Confiance - Expérience - Compétence
Une entreprise familiale à vos côtés !

URGENCE DÉCÈS - PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE 24H/24 - 7J/7
03 87 65 38 74

Chambre funéraire "La Roselière"

- Organisation d'obsèques
- Monument funéraire
- Contrat obsèques
- Caveau funéraire
- Transport de corps
- Remise en état

toutes distances www.pl-acquaviva.fr
85 rue Costes et Bellonte - 57155 - MARLY-FRESCATY

SAFTI

Philippe SCHAUBER
Conseiller Indépendant en immobilier

06 88 83 13 62
philippe.schauber@safiti.fr

Un projet immobilier ? Parlons-en !

L'atelier des ventres ronds

Praticienne bien-être /
Accompagnante périnatale

07.82.67.13.60
latalierdesventresronds@gmail.com

natura
aménagement paysagers

Pavage • Dallage • Aménagement extérieur

www.natura-amenagements.fr

03 87 57 71 26
234 rue de la République - 57530 MAIZERUY

3 rue des Charmes
57530 MAIZERUY

COURCELLES-CHAUSSY

PLUS DE
50
VARIÉTÉS
DE PIZZAS !

UNE ÉQUIPE
DYNAMIQUE
À VOTRE
SERVICE !

VEENSTRA PIZZA

03 87 64 28 19

Tel. 09 81 64 12 41

**Maison
Conge**

Pains
Pâtisseries
Traiteur

Le savoir-faire
d'un artisan

14 av. GIL DE GRILLE - 57531 COURCELLES-CHAUSSY
facebook.com/boulangerie.patisserie.conge
www.boulangerie-conge.fr

TVHD
TVHD Cinéma Privé

Concepteur de
salles de cinéma privées
depuis 2004

www.tvhd-cinema Privee.com
07 69 05 03 71 • 57530 Courcelles-Chaussy

LCB

LECONTE COUVERTURE BÂTIMENT
COUVERTURE • ZINGUERIE • BARDAGE
Mr LÉCONTE Rémi

3 rue Roger Mazauric
57530 COURCELLES - CHAUSSY
Tél. 07 60 74 91 29

CHAUFFAGE DANTAN devient

GECKO ÉNERGIES

CHAUFFAGE - CLIMATISATION

03 87 64 16 48

Z.A. Saint Jean - 57530 Courcelles-Chaussy
E-mail : pg.dantan@gmail.com
www.chauffage-dantan.fr

Pascal LAGLASSE

A battage
Élagage • Entretien espaces verts
(tonte, taille, ...)

57530 LANDONVILLERS
Tel. : 06.75.93.39.88

TOP GARAGE
GARAGE SAINT JEAN

ENTRETIEN ET RÉPARATION TOUTES MARQUES
VOITURES ET VÉHICULES UTILITAIRES

CARROSSERIE - PEINTURE
PNEUMATIQUE - GÉOMÉTRIE
CLIMATISATION - DIAGNOSTIC
RÉPARATION - REMPLACEMENT PARE BRISÉ

ZA SAINT JEAN - COURCELLES CHAUSSY
TEL : 03 87 64 11 51

MITTELBRONN Yannick

Abattage
Élagage
Entretien espaces verts
(Tonte, taille, ...)

4 Allée des écoles
57530 COURCELLES-CHAUSSY

06 88 91 21 73

Optic 2000

Mathieu ECK
Opticien Diplômé

69, av. de la Libération 57530
COURCELLES-CHAUSSY
03-87-57-80-15
optic2000courcelles@gmail.com

Entreprise de
Peinture

**Poinsignon
Décor**

Peinture - Papiers peints
Façades - Revêtements sols

46, rue du Maréchal Leclerc - Courcelles-Chaussy
Tél.-Fax : 03 87 64 34 56 - Port. : 06 82 27 28 83

03 87 64 02 74 • 06 29 50 25 13

JACQUEMIN
Chauffage • Sanitaire

Travaux d'aménagement
Plâtrerie • Plaquiste

mail: chauffage.jacquemin@efr.fr
3, Allée des Jonquilles • 57530 Courcelles-Chaussy

Intermarché
COURCELLES-CHAUSSY

Ouvert du Lundi au Samedi
de 8h30 à 19h30

Une équipe sympathique &
dynamique à votre service

Groupama
la vraie vie s'assure ici

AGENCE DE BOULAY
8D Rue du G^{ral} Newinger
Tél : 03 87 79 14 51

Horaires d'ouverture :
Du mardi au vendredi de 08h30 à 12h00
et de 13h30 à 18h00.
Le samedi de 09h00 à 12h00.